

**S.I.V.U pour la mise en oeuvre du programme NATURA 2000
sur le site du Mondarrain et de l'Artzamendi**

***NATURA 2000 programa MUNDARRAIN eta ARTZAMENDI
eremuetan eramaiteko Sindikatua***

Compte-rendu du Comité Syndical du 05 mai 2014

2014eko maiatzaren 5eko Sindikatu Batzordeko Bilkuraren Bilduma

Le Conseil Syndical du S.I.V.U pour la mise en oeuvre du programme NATURA 2000 sur le site du massif du Mondarrain et de l'Artzamendi s'est réuni le 05 mai 2014 à 20h30 sous la présidence de M. HARISPOUROU.

2014eko maiatzaren 5ean arratseko 8'30tan, Sindikatuaren Sindikatu Batzordea bildu da HARISPOUROU Jaunaren lehendakaritzapean.

Présents - *Hor zirenak* : MM. Mme ARROSSA (Bidarray) – ANCHORDOQUY (Bidarray) - DUPUY (Louhossoa) - EZCURRA (Espelette) – GANZAGAIN (Espelette) – HARISPOUROU (Itxassou) – ITURBURUA (Itxassou) - LAGARDE (Ainhoa) – UHARRIZ (Souraide) *Jaun Andereak*

Absent excusé - *Barkatua* : M. MAYAUDON *Jauna*

Procuration - *Ahalordea* : M. MAYAUDON *Jaunak* à M. LAGARDE *Jaunari*

Membres en exercice : 10

Présents : 9

Quorum : 6

Kideak : 10

Hor zirenak : 9

Quorum : 6

Secrétaire de séance / *Idazkaria* : M. ITURBURUA *Jauna*

Jean-Paul IRIQUIN, actuel Président du Comité Syndical, ouvre la séance et rappelle le contexte d'élaboration du programme Natura 2000 depuis ces dernières années sur le territoire du massif du Mondarrain et de l'Artzamendi. Il présente les différentes étapes qui ont conduit à l'élaboration du Document d'Objectifs (DOCOB) et à la première année d'animation de celui-ci en 2013.

Il ajoute que depuis les élections municipales de mars, l'aventure au sein du S.I.V.U Natura 2000 s'est arrêtée là pour lui. Avant de quitter la séance, il appelle le doyen de l'assemblée à prendre la présidence. Il est remercié par Lidie ARROSSA.

Le plus âgé des membres présents en la personne de M. HARISPOUROU préside l'assemblée, procède à l'appel nominal des membres du comité syndical et constate que la condition de quorum est atteinte.

Le comité syndical désigne à l'unanimité des présents Jean-Paul ITURBURUA en qualité de secrétaire de séance.

Le Comité Syndical a pris les décisions suivantes :

Sindikatu Batzordeak ondoko erabaki hauek hartu ditu :

Elections du Président et du Vice-Président

Lehendakariorde eta Lehendakariaren hautatzeak

A la suite du renouvellement général des conseils municipaux, le comité syndical, dès sa constitution, doit procéder à l'élection du Bureau.

M. HARISPOUROU invite à désigner par scrutin secret uninominal à la majorité absolue le Président du syndicat et demande aux candidats à ce poste de se déclarer.

Monsieur HARISPOUROU, seul candidat, obtient l'unanimité au 1er tour de scrutin (10 voix pour, 0 contre, 0 abstention). Il est proclamé Président et immédiatement installé.

Il propose de passer instantanément et selon la même procédure à l'élection d'un vice-président.

Madame ARROSSA, seule candidate, obtient l'unanimité au 1er tour de scrutin (10 voix pour, 0 contre, 0 abstention). Elle est proclamée vice-présidente.

Sindikatuaren sindikatu batzordeak, sekretupean bozkatu ondoan, Pierre HARISPOUROU lehendakari postuan eta Lidie ARROSSA lehendakariorde postuan izendatzen ditu.

Affectation des résultats 2013

2013ko emaitzen esleitzea

Le comité syndical, considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2013 comme suit :

- Résultat d'exploitation au 31/12/2013 : Excédent	20 261,12 €
- Affectation complémentaire en réserve :	0,00 €
- Résultat reporté en fonctionnement :	20 261,12 €
- Résultat d'investissement reporté : Déficit	0,00 €

Approbation du Budget Primitif 2014

2014eko Aitzinkonduaren onepena

Le Président indique que le compte de gestion et le compte administratif ont été votés par le précédent comité syndical en date du 15 février 2014.

Il est présenté les résultats budgétaires de l'exercice 2013 ainsi qu'une vue d'ensemble du Budget Primitif 2014.

Le Président rappelle que l'approbation du projet d'animation du DOCOB pour 2014 ainsi que de son financement ont été approuvés par le comité syndical dans sa séance du 15 février 2014. L'opération a été évaluée sur un nombre de journées s'élevant à 25 pour un coût total de 11 760,00 € T.T.C.

Le comité syndical vote et approuve à l'unanimité les propositions du Budget Primitif de l'exercice 2014 :

Sindikatu Batzordeak, aho batez, 2014ko aurrekontua baieztatzen du :

Fonctionnement

Dépenses : 92 074,00 €

Recettes : 92 074,00 €

Funtzionamendua

Gastuak : 92 074,00 €

Diru-bilketak : 92 074,00 €

Conformément aux statuts, un appel à participations d'un montant total de 11 760,00 € sera émis au

cours de cette année vers les communes membres du SIVU.

Questions diverses

Galdera orotarik

Une réunion de travail sera programmée au cours du mois de juin en présence des opérateurs délégués que sont Euskal Herriko Laborantza Ganbara et le Conservatoire d'Espaces Naturels Aquitaine afin de présenter le bilan des actions menées dans le cadre de l'animation 2013 et de faire le point sur l'animation en cours mais aussi sur les opérations qui pourraient être conduites en 2015.

Aucune question ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h30.

Gaia bukatua denez, bilkura arratseko 10'30etan gelditzen da.